#### BAREMES D'HONORAIRES DE Sandrine BRIENS

Inscrit au RSAC de CAEN N°391 488 681 Applicable sur les mandats pris à partir du 1er février 2019

### **VENTES**

Immeubles à usage d'habitation				
et	Terrains			
Prix Net Vendeur T.T.C.	Honoraires T.T.C.			
THATTER VEHICLE III.C.	Mandat Simple	Mandat Semi- exclu	Mandat Exclu	
Jusqu'à 30 000 €	4000 €	4000 €	4000€	
30 001 € à 50 000 €	5000€	5000 €	5000€	
50 001 € à 80 000 €	6000€	6000 €	6000€	
80 001 € à 100 000 €	6500 €	6500 €	6500 €	
100 001 € à 120 000 €	7000 €	7000 €	7000€	
120 001 € à 140 000 €	8000€	8000 €	8000€	
140 001 € à 160 000 €	9000€	9000€	9000€	
160 001€à 180 000€	10000€	10000€	10000€	
180 001 € à 200 000 €	11000 €	11000 €	11000 €	
200 001 € à 250 000 €	12000 €	12000€	12000€	
250 001 € à 300 000 €	13000 €	13000 €	13000 €	
300 001 € à 350 000 €	14000 €	14000 €	14000 €	
350 001 € à 400 000 €	15000 €	15000 €	15000 €	
400 001 € à 450 000 €	16000 €	16000 €	16000€	
450 001 € à 500 000 €	17000 €	17000 €	17000 €	
500 001 € à 550 000 €	18000 €	18000 €	18000€	
550 001 € à 600 000 €	19000€	19000 €	19000€	
600 001 € à 800 000 €	23000 €	23000 €	23000 €	
800 001 € à 1 000 000 €	3.5 %	3.5 %	3.5 %	
1 000 001 € à 2 000 000 €	3.5 %	3.5 %	3.5 %	
2 000 001 € et +	3 %	3 %	3 %	

#### Précisions

- La dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle uniquement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de préconisations de la DGCCRF suite à l'Arrêté du 10/01/2017.
- L'agent commercial se réserve le droit d'arrondir ses honoraires à la baisse dans un maximum de 0,2%.
- Lors d'une délégation de mandat les honoraires appliqués seront ceux inscrit au mandat de vente initial entre le(s) propriétaire(s) et le mandataire.
- Les «fourchettes» de prix ne sont pas admises puisque l'arrêté exige qu'ils soient fixés pour chacune des prestations proposées (article 2 de l'arrêté).
- Les honoraires affichés sur ce barème doivent être «effectivement pratiqués» (I. de l'article 2) à l'issue des transactions réalisées par l'intermédiaire du professionnel.
- Les honoraires sont à charge vendeur sauf convention contraire.
- Le taux de TVA applicable sera le taux légal en vigueur le jour de la réitération de l'acte authentique.
- Mandat de recherche : le barème reste identique et la charge des honoraires sera supportée par le mandant soit l'acquéreur.



SAS 3G IMMO-CONSULTANT au Capital de 10 000€ Siret : 49172691500045 Carte Professionnelle CPI 7401 2016 000 012 709 Caisse de garantie SOCAF n°25528, 110 000€ Code ape : 6831Z − TVA INTRA N°FR04491726915 RCP S.A.A. − Police n° 105708080

## BAREMES D'HONORAIRES DE Sandrine BRIENS

Inscrit au RSAC de CAEN N°391 488 681 Applicable sur les mandats pris à partir du 1er février 2019

## **VENTES**

## Immobilier d'entreprise

# (Fds de commerce, Droit au bail, Pas de porte)

Prix Net Vendeur H.T.		Honoraires H.T.		
		Mandat Simple	Mandat Semi-exclu	Mandat Exclu
Jusqu'à	100 000 €	10 %	10 %	10 %
100 001 € à	300 000 €	8 %	8 %	8 %
300 001 € à	500 000 €	6 %	6 %	6 %
500 001€ à	800 000 €	5 %	5 %	5 %
800 001 € et	+	4 %	4 %	4 %

## (Murs et terrains)

Prix Net Vendeur H.T.		Honoraires H.T.		
		Mandat Simple	Mandat Semi-exclu	Mandat exclu
Jusqu'à 5	0000€	10 %	10 %	10 %
50 001 € à 2	.00 000 €	8 %	8 %	8 %
200 001 € à 3	000 000 €	8 %	8 %	8 %
300 001 € à 4	.00 000 €	6 %	6 %	6 %
400 001 € à 5	000 000 €	6 %	6 %	6 %
500 001 € à 8	300 000 €	5 %	5 %	5 %
800 001 € et +	-	4 %	4 %	4 %

## **Programmes neufs (VEFA)**

Prix Net Vendeur	Honoraires
T.T.C.	T.T.C
Selon grille tarifs promoteur en vigueur	Mandat charge vendeur (promoteur)

## **Stationnements**

Prix Net Vendeur T.T.C.	Honoraires T.T.C		
Prix Net Vendeur I.I.C.	Mandat Simple	Mandat Semi-exclu	Mandat exclu
Jusqu'à 20 000 €	12 %	12 %	12 %
20 001 € à 30 000 €	12 %	12 %	12 %
30 001 € et +	10 %	10 %	10 %

## Propriétés équestres

Prix Net Vendeur T.T.C.		Honoraires T.T.C		
		Mandat Simple	Mandat Semi-exclu	Mandat Exclu
Jusqu'à	100 000 €	10 %	10 %	10 %
100 001€ à	300 000 €	8 %	8 %	8 %
300 001€ à	500 000 €	6 %	6 %	6 %
500 001€ à	800 000 €	6 %	6 %	6 %
800 001 € et	+	5 %	5 %	5 %

SAS 3G IMMO-CONSULTANT au Capital de 10 000€ Siret : 49172691500045 Carte Professionnelle CPI 7401 2016 000 012 709 Caisse de garantie SOCAF n°25528, 110 000€ Code ape : 6831Z – TVA INTRA N°FR04491726915 RCP S.A.A. – Police n° 105708080



#### BAREMES D'HONORAIRES DE Sandrine BRIENS

Inscrit au RSAC de CAEN N°391 488 681 Applicable sur les mandats pris à partir du 1er février 2019

## **LOCATIONS**

Zones

# Immeubles à usage d'habitation

Indices décret 01/08/14 de la loi ALUR du 24/03/14

#### **Honoraires T.T.C**

(en euros /m² de surface habitable)

Organisation de visites, constitution du

Locataire

Bailleur

dossier, rédaction du bail			
Très tendue	12 €/m²	12 €/m²	
Tendue	10 €/m²	10 €/m²	
Autres	8 €/m²	8 €/m²	
Etat des lieux d'entrée			
Toute zone	3 €/m²	3 €/m²	
Négociation			
Toute zone	10 €/m²	Néant	

## Immobilier d'entreprise\*\* Fonds de commerce, Murs, Bureaux

(Fonds de commerce, Murs, Bureaux, Droits au bail, Pas de porte, Entrepôts)

Loyer annuel H.T.		Honoraires H.T.	
Jusqu'	à	50 000 €	15 %
50 001 €	à	100 000 €	15 %
100 001 €	à	200 000 €	15 %
200 001 €	à	400 000 €	15 %
400 001 €	à	600 000 €	15 %
600 001 €	et	+	15 %

Stationnements			
Loyer a	nnu	el T.T.C	Honoraires T.T.C
Jusqu'	à	30 000 €	10 %
30 001 €	et	+	10 %

<sup>\*</sup> Les honoraires facturés au locataire ne peuvent être supérieurs aux honoraires facturés au propriétaire et ne doivent pas dépasser le plafonnement prévu par le décret 2014-890 du 01/08/14.



<sup>\*\*</sup> Le conseiller n'est pas habilité à rédiger tous baux, ni l'état des lieux. L'état des lieux et la rédaction du bail peuvent être établis par avocats, huissiers, notaires, ou tout professionnel habilité, à la demande du propriétaire et/ou du locataire.